



SYMALIM
SYNDICAT MIXTE POUR L'AMENAGEMENT
ET LA GESTION DE L'ILE DE MIRIBEL JONAGE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 03 FEVRIER 2022

N° : 2022-05
OBJET : Adoption du compte de gestion 2021 - Budget principal du SYMALIM et Budget annexe Navette fluviale

Date de la convocation : **Jeudi 27 janvier 2022**

Secrétaire de Séance : **M. GAITET**

L'an deux mille vingt-deux, le trois du mois de février, les membres du Comité Syndical du SYMALIM (syndicat mixte pour l'aménagement et la gestion de l'île de Miribel-Jonage) se sont réunis. Cette réunion a eu lieu au Palais du Travail – 9 Place Lazare Goujon 69100 Villeurbanne (salle des conférences)

Nombre de délégué-e-s : 30	Présent-e-s : 17	en droits de vote	: 62
Nombre de droits de vote : 105	Pouvoirs : 5	en droits de vote	: 13.5
	Votant-e-s : 22	en droits de vote	: 75.5

Liste des présent-e-s :

nombre de votes /délégué-e

METROPOLE DE LYON	M. ATHANAZE	5
	M. BENZEGHIBA	5
	MME CREUZE	5
	MME DEHAN	5
	MME EL FALOSSI	5
	M. GOMEZ	5
	MME GROSERRIN	5
	M. QUINIOU	5 + 1.5
	M. RAY	5
	MME REVEYRAND	5 + 5
	M. SELLES	5
	M. VIEIRA	5 + 5 + 1
CONSEIL DEPARTEMENTAL AIN	M. GAITET	4 + 1
CCMP	M. GIRARD	1,5
	MME TERRIER	1,5
LYON	M. CHAPUIS	5,5

VILLEURBANNE	MME TOMIC	
	M. BRISSARD	4
	M. VERMEULIN	4
DÉCINES-CHARPIEU	MME FAUTRA	3
	M. ALLOIN (SUPPLEANT)	3
MEYZIEU	M. QUINIOU	3
VAULX-EN-VELIN	M. FISCHER	3
JONAGE	M. BARGE	2
MIRIBEL	M. LADOUCE	2
BEYNOST	M. MANCINI	1
JONS	MME LE GREN	1
NEYRON	M. BRIERE	1
NIÉVROZ	M. THIEBAUT	1
SAINT-MAURICE-DE-BEYNOST	M. GOUBET	1
THIL	MME POMMAZ	1

Ont donné pouvoir:-

Mme Creuze à M. Vieira
M. Benzeghiba à Mme Reveyrand
M. Goubet à M. Gaitet
Mme Le Gren à M. Vieira
Mme Terrier à M. Quiniou

Monsieur le 1^{er} Vice-Président expose,

Monsieur le Trésorier de Meyzieu a remis, pour approbation par le Conseil Syndical du Symalim, le compte de gestion de l'exercice 2021 pour le budget principal du Symalim et le budget annexe Navette fluviale.

Le compte de gestion décrit, pour le budget principal et le budget annexe, la totalité des opérations entre l'ouverture et la clôture de l'exercice, y compris celles des classes 4 et 5 (comptes de tiers et comptes financiers).

Les résultats de ce compte de gestion sont conformes aux résultats du compte administratif de l'exercice 2021. Les résultats des différentes sections budgétaires sont retracés ci-après.

1/ Le budget principal du SYMALIM

069037
TRES. MEYZIEU



II-1
Exercice 2021

07600 - SM SYMALIM

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	4 088 793,40	6 497 494,06	10 586 287,46
Titres de recettes émis (b)	2 142 998,61	5 371 935,23	7 514 933,84
Réductions de titres (c)	587,23	420,00	1 007,23
Recettes nettes (d = b - c)	2 142 411,38	5 371 515,23	7 513 926,61
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	4 088 793,40	6 497 494,06	10 586 287,46
Mandats émis (f)	2 275 019,52	5 280 448,23	7 555 467,75
Annulations de mandats (g)	45 350,66	128 750,39	174 101,05
Dépenses nettes (h = f - g)	2 229 668,86	5 151 697,84	7 381 366,70
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent		219 817,39	132 559,91
(h - d) Déficit	87 257,48		

069037
TRES. MEYZIEU



GED

Etat II-2
Exercice 2021

07600 - SM SYMALIM

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement	415 406,14		-87 257,48		328 148,66
Fonctionnement	1 107 311,07		219 817,39		1 327 128,46
TOTAL I	1 522 717,21		132 559,91		1 655 277,12
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
07602-NAVET FLUV CANAL JONAGE-					
Investissement	30 824,26		3 374,44		34 198,70
Fonctionnement	-4 860,41		42 089,64		37 229,23
Sous-Total	25 963,85		45 464,08		71 427,93
TOTAL III	25 963,85		45 464,08		71 427,93
TOTAL I + II + III	1 548 681,06		178 023,99		1 726 705,05

2 / Le budget annexe Navette fluviale du Canal de Jonage

069037
TRES. MEYZIEU



GED

II-1
Exercice 2021

07602 - NAVET FLUV CANAL JONAGE-SYMAL

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	47 774,26	60 000,00	107 774,26
Titres de recettes émis (b)	16 933,44	75 894,31	92 827,75
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	16 933,44	75 894,31	92 827,75
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	47 774,26	60 000,00	107 774,26
Mandats émis (f)	13 559,00	33 804,67	47 363,67
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)	13 559,00	33 804,67	47 363,67
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	3 374,44	42 089,64	45 464,08
(h - d) Déficit			

069037
TRES. MEYZIEU



GDD
Etat II-2
Exercice 2021

07602 - NAVET FLUV CANAL JONAGE-SYMAL

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT : 2020	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT : EXERCICE 2021	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2021	TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE	RÉSULTAT DE CLÔTURE DE L'EXERCICE 2021
I - Budget principal					
Investissement					
Fonctionnement					
TOTAL I					
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
NAVET FLUV CANAL JONAGE-SYMAL					
Investissement	30 824,26		3 374,44		34 198,70
Fonctionnement	-4 860,41		42 089,64		37 229,23
Sous-Total	25 963,85		45 464,08		71 427,93
TOTAL III	25 963,85		45 464,08		71 427,93
TOTAL I + II + III	25 963,85		45 464,08		71 427,93

Vu l'exposé du 1^{er} Vice-Président,
Et après en avoir délibéré à l'unanimité,
Le Comité Syndical :

- **APPROUVE** le Compte de Gestion de la Trésorerie de Meyzieu pour l'exercice 2021 pour le Budget principal SYMALIM et le Budget annexe Navette fluviale dont les écritures sont conformes à celles du Compte Administratif pour le même exercice,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer l'ensemble des documents constituant les comptes de gestion 2021, en vue de leur transmission au juge des comptes.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre des délibérations tous les membres présents.

La Présidente
Catherine CREUZE